



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>104051</b>	De <b>M. René Rouquet</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Outre-mer		<b>Ministère attributaire</b> > Outre-mer
<b>Rubrique</b> >outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> >politique et réglementation	<b>Analyse</b> > assises de l'outre-mer. orientations gouvernementales.
Question publiée au JO le : <b>23/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre des outre-mer sur l'organisation des « assises de l'outre-mer ». Durant la campagne électorale, le président de la République a souhaité mettre en place des « assises de l'outre-mer » dès l'été 2017 afin de déterminer en concertation avec les acteurs locaux les politiques à mettre en place durant la première année du quinquennat afin de répondre aux urgences de ces territoires. Il voudrait savoir quelles seront les principales orientations du Gouvernement à ce sujet.